



RAPPORT
ANNUEL

2016
2017



Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN
Ensemble *vers l'avenir*

p. 3

Message du président et du directeur général

p. 4

Notre clientèle au 30 septembre 2016

p. 5

Reddition de comptes – Plan stratégique 2012-2017

> **Présentation des trois ENJEUX**

p. 6-10

ENJEU 1

De l'éducation à l'emploi,
un sens aux apprentissages

ORIENTATION 1 < Objectifs 1 - 2 - 3 >

Augmenter le taux de diplomation
ou de qualification des élèves

ORIENTATION 2 < Objectifs 4 - 5 >

Améliorer la maîtrise de la
langue française

ORIENTATION 3 < Objectifs 6 - 7 >

Accompagner l'élève dans son plan
individuel d'orientation

p. 10-15

ENJEU 2

Un environnement propice à
l'apprentissage afin de favoriser la plus
grande réussite de tous les élèves

ORIENTATION 4 < Objectifs 8 - 9 >

Améliorer l'environnement sain et
sécuritaire dans nos établissements

ORIENTATION 5 < Objectifs 10 - 11 - 12 >

S'assurer de la présence de
conditions propices à l'apprentissage

ORIENTATION 6 < Objectifs 13 - 14 >

Améliorer la réussite et la
persévérance scolaires chez certains
groupes cibles, dont les EHDAA

p. 16-18

ENJEU 3

Une culture de collaboration impliquant
tous les acteurs de la communauté

ORIENTATION 7 < Objectif 15 - 16 - 17 >

Soutenir le développement
d'une culture de collaboration

p. 19

États financiers au 30 juin 2017

p. 20-21

Indicateurs de réussite au secteur jeunes

> **Enseignement primaire et secondaire**

p. 22-23

Investissements dans nos infrastructures

p. 24

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères,
des organismes et des réseaux du secteur public, ainsi que
des sociétés d'État

p. 25

Rapport de la protectrice de l'élève

p. 26-30

Prix d'excellence - Des réalisations dignes de mention

p. 31

Nos commissaires

Table
des matières

Message

du président

Monsieur le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
Citoyennes et citoyens de notre communauté,

L'année scolaire 2016-2017 a été particulièrement marquée par le réinvestissement en éducation, tant pour le service à l'élève que pour les infrastructures de notre parc immobilier dans des projets d'agrandissement de nos écoles. Ce vent de fraîcheur a été le bienvenu après plusieurs années de compressions budgétaires importantes.

De plus, cette année scolaire concluait le plan stratégique 2012-2017 de notre commission scolaire. Vous serez à même de constater les résultats obtenus dans ce rapport. Au cours de l'année qui vient, nous adopterons notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Ce plan déterminera nos nouvelles orientations et actions afin d'inspirer les élèves pour qu'ils s'engagent à développer leur plein potentiel.

Également, je tiens à féliciter les membres du personnel de la commission scolaire pour le travail remarquable réalisé auprès de nos élèves, jeunes et adultes. Ils ont été inspirants et ont fait la différence.

Charles-H. Lecours

Charles-Henri Lecours, président



MM. Charles-Henri Lecours et Normand Lessard

Message

du directeur général

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Commissaires,

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin rayonne dans plus de 55 municipalités sur notre grand territoire. Par ses activités pédagogiques offertes à 17 660 élèves, nos 2 800 employés ont déployé tous leurs talents pour les mettre au service de la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

Dans ce rapport, vous serez à même de constater l'ampleur des travaux effectués dans notre commission scolaire et les résultats obtenus. Comme vous le constaterez, il y a toujours place à amélioration et nous y travaillons quotidiennement. Cependant, je vous souligne le travail remarquable de nos employés dans l'accomplissement de leurs tâches et la réalisation de notre plan stratégique.

Nous avons des objectifs ambitieux et nous pouvons être fiers des résultats obtenus.

Par ailleurs, avec la fin de notre plan stratégique 2012-2017, nos efforts seront tournés vers l'élaboration de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) pour les années à venir. Ce plan fixera, entre autres, nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos cibles et nos actions.

En terminant, je remercie tous les acteurs internes et externes, notamment les parents de nos élèves, qui contribuent à l'atteinte de notre mission.

Normand Lessard

Normand Lessard,
directeur général



La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin offre ses services à plus de **17 660** élèves répartis dans **57 établissements** de niveaux primaire, secondaire, d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Son territoire comprend **55 municipalités** et englobe **7 secteurs** : Bélanger, Benoît-Vachon, des Abénaquis, des Appalaches, Saint-François, Sartigan et Veilleux.

On compte au-delà de **2 800 employés**, dont près de **1 470 enseignantes et enseignants**, près de **1 100 membres du personnel de soutien**, **116 membres du personnel professionnel** et **96 cadres**, toutes et tous dévoués à la réussite éducative de nos élèves, ce qui fait de la CSBE l'un des principaux employeurs de la Beauce et des Etchemins.

Notre clientèle

au 30 septembre 2016



Clientèle totale

(ETP)

17 661²

² N'inclut pas les 4 ans de Passe-Partout



Portrait
de la clientèle

PLAN STRATÉGIQUE
2012-2017

ENJEU

1

DE L'ÉDUCATION À L'EMPLOI,
UN SENS AUX APPRENTISSAGES

ENJEU

2

UN ENVIRONNEMENT PROPICE
À L'APPRENTISSAGE AFIN DE
FAVORISER LA PLUS GRANDE
RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

ENJEU

3

UNE CULTURE DE COLLABORATION
IMPLIQUANT TOUS LES ACTEURS DE
LA COMMUNAUTÉ

ENJEU

1

De l'éducation à l'emploi,
un sens aux apprentissages

ORIENTATION 1

Augmenter le taux de diplomation
ou de qualification des élèves

Objectif 1

Augmenter à 80 % la diplomation et la qualification
des élèves de moins de 20 ans.

Situation de départ	2013	2014	2015	2016	2017
Filles	82,5 %	84,7%	86,2 %	87 %	87,1 %
Garçons	68,4 %	71,7 %	71,5 %	70,3 %	74,9 %
Tous les élèves	75,3 %	77,9 %	80 %	78,8 %	80,6 %

Nous pouvons constater que notre taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans est de 80,6 %, soit une augmentation de 1,8 %, et est de 0,5 % au-dessus de l'ensemble du Québec. Cette augmentation est principalement due à la hausse du pourcentage des garçons. Effectivement, nous sommes passés de 70,3 % à 74,9 %. Il est important de constater que nous revenons à notre seuil de 2015, soit plus de 74 %.

La hausse de diplomation des garçons est le résultat d'une attention particulière qui leur a été portée au cours des dernières années. Cette tendance devrait être stable et continuer à augmenter au cours des prochaines années. Cependant, nous sommes encore en deçà de la moyenne des garçons de la province qui est de 75,8 %. Toutefois, il est remarquable de voir notre taux pour les filles qui est de 87,1 %, comparativement à 84,4 % pour l'ensemble du Québec.

En 2016-2017, l'éducation des adultes a vécu une diminution de 5 % des élèves de moins de 18 ans inscrits et ayant complété et réussi

leur profil préalable à la formation professionnelle. Il faut préciser qu'en 2015-2016, une hausse de 12 % avait été enregistrée.

En effet, 43 % des élèves inscrits en 2016-2017 ont complété et réussi leur profil préalable à la formation professionnelle. Depuis l'année 2012-2013, cela représente une augmentation de 13 %. En préparant les élèves de moins de 18 ans à la formation professionnelle, l'éducation des adultes contribue à augmenter la persévérance et la diplomation des élèves. Depuis 2013-2014, un service de proximité a été implanté au CIMIC afin de permettre aux élèves de compléter leurs préalables à la formation professionnelle.

Pour les cohortes de la formation professionnelle qui complétaient leur formation en 2016-2017, 67 % des élèves qui avaient débuté la formation ont obtenu leur diplôme. Ce taux est en diminution de 5 % par rapport à 2015-2016. Cela nous préoccupe d'observer une baisse de ce taux chez nos jeunes, surtout dans un contexte où les employeurs ont besoin de main-d'œuvre qualifiée.

Objectif 2

Réduire à moins de 152 élèves le nombre de sorties sans diplôme ni qualification
(décrocheurs) des élèves de moins de 20 ans.LE NOMBRE D'ÉLÈVES DU SECONDAIRE AYANT QUITTÉ AVANT D'AVOIR
COMPLÉTÉ LEUR QUALIFICATION OU DIPLOMATION

Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
144	163	108	108	— *

*Nous ne sommes pas en mesure de fournir ce dernier chiffre, mais avec tous les efforts élaborés au cours des dernières années pour le suivi individualisé, nous croyons sincèrement être à moins de 152 élèves.

Agir tôt par un dépistage précoce et des mesures préventives au niveau des habiletés sociales, de la littératie et de la numératie.

La recherche démontre clairement que les habiletés sociales, la lecture et la numératie influencent grandement la réussite des élèves et jouent un rôle déterminant au niveau de la persévérance et de la motivation scolaires. Notre conviction de l'importance d'agir tôt est de plus en plus présente dans nos interventions auprès des équipes-écoles.

Quatre projets majeurs en littératie sont présentement soutenus par nos équipes de conseillères et de conseillers pédagogiques et par les écoles de notre commission scolaire :

1. *Lire, un cadeau pour la vie* touchant la clientèle de 2 à 4 ans
2. *Abracadabra* touchant la clientèle de 5 à 8 ans
3. *LÉA* touchant la clientèle de 5 à 12 ans
4. *Soutien intensif en littératie* pour tous les intervenants de 1^{re} année



Concernant la numératie, la recherche démontre l'importance de placer le jeune apprenant en action. Les centres d'apprentissage en numératie sans papier et sans crayon ainsi que la manipulation d'objets pour une plus grande compréhension des concepts de base ont fait l'objet de plusieurs formations et accompagnements au cours de l'année et sont, de plus en plus, des pratiques courantes dans nos milieux.

Objectif 3

Participer à l'amélioration de la productivité des entreprises sur notre territoire par une augmentation de 6 % de nos interventions avec celles-ci.

L'équipe des services aux entreprises de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin offre différentes possibilités pour répondre aux besoins en formation des travailleurs et des employeurs de la région.

Une de ces possibilités est la reconnaissance des acquis et des compétences pour les travailleurs. En 2016-2017, 57 travailleurs dans 17 programmes ont été diplômés par le biais de la reconnaissance des acquis et des compétences. Depuis l'implantation de la reconnaissance des acquis à la CSBE, en septembre 2007, ce sont 778 travailleurs qui ont obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS).

Pour l'année 2016-2017, 200 projets ont été réalisés, totalisant 2 422 participants et 183 étudiants à temps plein. C'est une augmentation de 309 participants par rapport à l'année 2015-2016.

L'équipe des services aux entreprises soutient les entreprises de la région dans l'organisation et la réalisation de leur formation. La région se démarque par la proactivité de ses entreprises et une étroite collaboration avec les services aux entreprises afin de trouver des solutions innovantes et porteuses.

ORIENTATION 2

Améliorer la maîtrise de la langue française

Objectif 4

Augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire, ayant 70 % et plus aux épreuves de la commission scolaire en lecture.

	Situation de départ	2013	2014	2015	2016	2017
4 ^e année / Primaire	57,7 %	62 %	66 %	72,2 %	66,4 %	84,15 %
2 ^e année / Secondaire	50 %	49 %	51 %	47,7 %	—	—

Depuis 2013, l'épreuve de lecture est une épreuve du ministère obligatoire au primaire. L'accompagnement et le soutien auprès du personnel enseignant demeurent une priorité. L'agir tôt et les nouvelles mesures d'aide à l'élève en difficulté ont permis une amélioration remarquable. Au secondaire, en 2016-2017, le volet lecture n'a pas été évalué de façon uniforme.



La mise en place du référentiel en lecture, dans presque toutes les écoles secondaires, devrait mener à des améliorations significatives dans les résultats de plus haut niveau.

Les tests diagnostiques en lecture effectués chez les élèves démontrent déjà de belles améliorations.

Objectif 5

Augmenter de 4 % le taux de réussite des élèves de la 4^e année du primaire et de la 2^e année du secondaire, ayant 70 % et plus aux épreuves du ministère en écriture.

	Situation de départ	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Juin 2016	Juin 2017
4 ^e année / Primaire	56,2 %	69 %	67 %	66,2 %	67 %	90,7 %
2 ^e année / Secondaire	52 %	65 %	62 %	63,4 %	62,1 %	81,4 %

Une amélioration notable est remarquée. La mise en place de pratiques axées sur la recherche a démontré l'importance de leur application en classe pour amener une plus grande réussite chez nos élèves. On remarque ici la mise en place du suivi des élèves en accord avec la réponse à l'intervention.

ORIENTATION 3

Accompagner l'élève dans son plan individuel d'orientation

Objectif 6

Dès le 3^e cycle du primaire, s'assurer que chaque élève s'implique dans une démarche individuelle d'orientation.

L'année dernière, nous avons vécu une légère diminution du pourcentage des élèves qui ont un objectif professionnel à l'éducation des adultes pour se situer à 88 %, soit à 3 % de diminution si on compare avec 2015-2016. Les deux années précédentes, nous avons vécu une hausse chaque année pour nous situer à 8 % de hausse pour ces trois années.

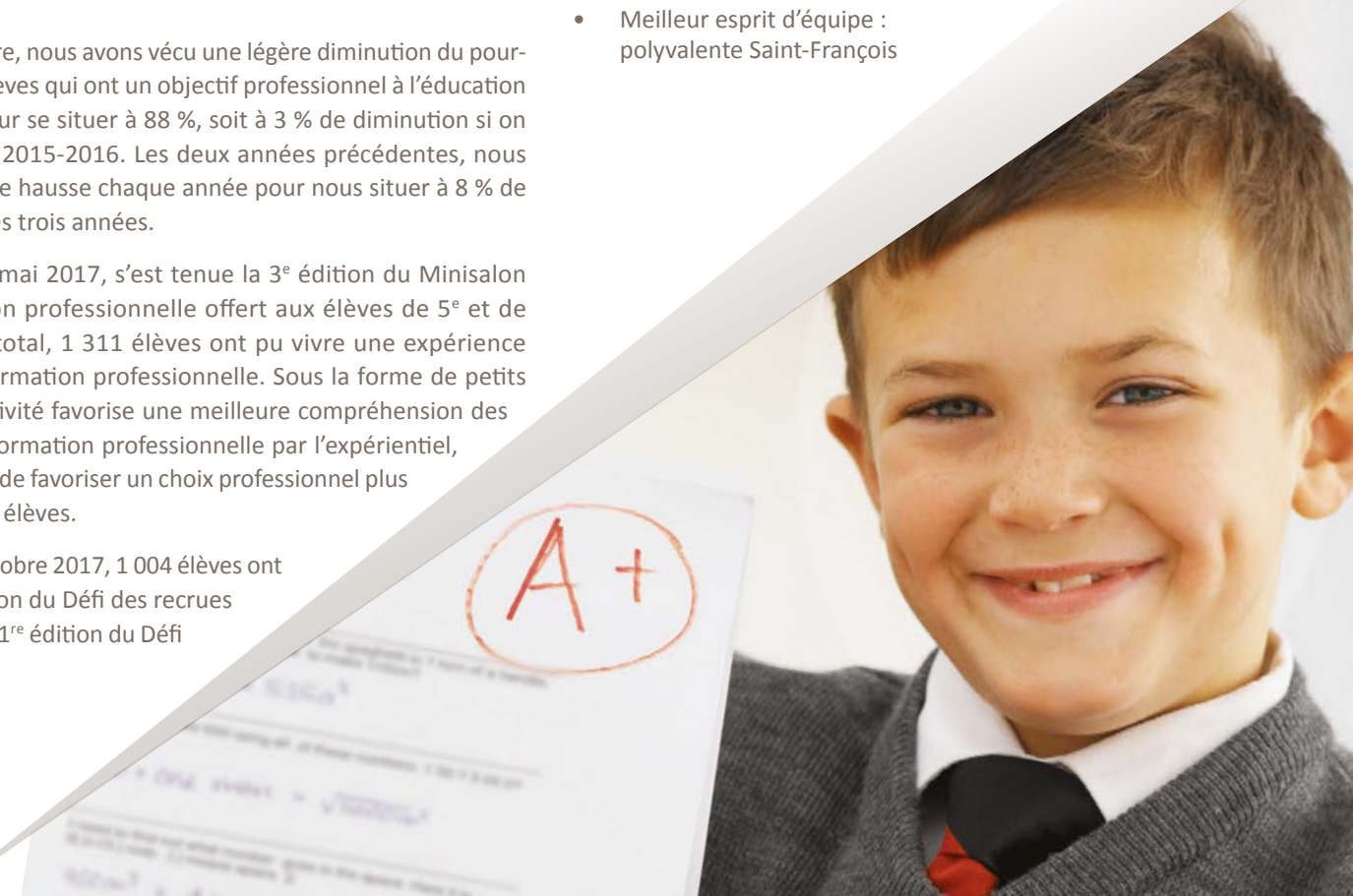
Les 2, 3 et 10 mai 2017, s'est tenue la 3^e édition du Minisalon de la formation professionnelle offert aux élèves de 5^e et de 6^e année. Au total, 1 311 élèves ont pu vivre une expérience concrète en formation professionnelle. Sous la forme de petits défis, cette activité favorise une meilleure compréhension des métiers de la formation professionnelle par l'expérientiel, et l'objectif est de favoriser un choix professionnel plus éclairé par nos élèves.

Les 18 et 19 octobre 2017, 1 004 élèves ont vécu la 4^e édition du Défi des recrues de la FP et une 1^{re} édition du Défi des médias.

Cette activité s'adresse aux élèves des classes de 1^{re} et 2^e année du secondaire qui viennent vivre, à travers les compétitions, des activités de la formation professionnelle. Ce concept du Défi des recrues a été repris par Compétences Québec et est implanté peu à peu à travers la province de Québec.

Vous trouverez ci-dessous le nom des équipes gagnantes :

- Équipe gagnante : polyvalente des Abénakis
- 2^e prix : polyvalente Saint-François
- Meilleur esprit d'équipe : polyvalente Saint-François





Objectif 7

Maintenir à plus de 275 le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Situation de départ	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
311	272	268	286 provisoire*	265 provisoire*

*Chiffre maison provisoire

Comme on peut le constater, le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a diminué. L'année dernière, nous avons vécu une hausse de 20 élèves, malgré la décroissance de la clientèle de 5^e secondaire. Cette année, nous sommes à 265 élèves, soit 21 de moins qu'en 2016. Nous poursuivons nos efforts par différentes activités de valorisation et une offre de différents parcours pour susciter l'intérêt des jeunes pour la formation professionnelle.



ENJEU

2

Un environnement propice à l'apprentissage afin de favoriser la plus grande réussite de tous les élèves

ORIENTATION 4

Améliorer l'environnement sain et sécuritaire dans nos établissements

Les écoles de la commission scolaire mettent en place des actions pour s'assurer que les élèves et le personnel vivent dans un environnement sain et sécuritaire. Outre les éléments liés aux exigences légales, leur visée est de s'assurer que chacun agisse de façon bienveillante envers les autres. Cet angle d'intervention, davantage préventif, implique une démarche éducative au-delà de l'arrêt d'agir. Tel que la loi le prévoit, chaque école consigne tout de même les événements de violence et d'intimidation qui peuvent survenir chez elle et font rapport à la Direction générale et à la protectrice de l'élève.



Mesures contraignantes

Le Service des ressources humaines a contribué à la préparation des formations pour soutenir la démarche d'implantation du cadre de référence sur les mesures contraignantes (3 séances et 72 intervenants formés dans les classes spéciales suivantes : troubles graves du comportement et déficience intellectuelle).

Objectif 8

S'assurer que toutes les écoles répondent aux exigences des encadrements relativement à la stratégie locale d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation.

La *Loi sur l'instruction publique (LIP)* balise les obligations des écoles au regard des interventions à mettre en place pour prévenir et contrer la violence et l'intimidation. Les écoles mettent en place des plans d'action et les révisent annuellement à la lumière des données recueillies dans leur milieu. L'enjeu actuel est de développer la bienveillance chez chacun des élèves. En mettant le focus sur des actions positives, on évite de se retrouver uniquement dans une démarche de gestion de conséquences.

Les plans d'action sont adoptés par le conseil d'établissement. Ils contiennent des actions pour les élèves victimes, les auteurs et les témoins. Ainsi, tant les victimes que les auteurs peuvent recevoir du soutien et des interventions appropriées, adaptées à la situation et au niveau du développement social des élèves en cause. Le tableau plus bas indique le pourcentage des écoles pour lesquelles il y a une préoccupation spécifique. Ainsi, on note que la violence verbale préoccupe bon nombre d'entre elles. Comparativement aux données de l'an dernier, la préoccupation semble moins grande, tant au primaire qu'au secondaire.

Pour ce qui est des plaintes adressées à la protectrice de l'élève, aucune plainte ne lui a été adressée. Il va sans dire qu'advenant une plainte, un suivi diligent est accordé.

Comme la nouvelle optique de travail vise le développement de comportements bienveillants, les écoles mettent en place des interventions de sensibilisation qui s'appuient sur les bonnes pratiques et l'enseignement explicite des comportements. Lors des situations de violence ou d'intimidation, les auteurs bénéficient d'interventions éducatives et non pas seulement de conséquences. Les victimes et les témoins reçoivent aussi les interventions appropriées à la situation pour les soutenir. Dans tous les cas, les parents sont informés de la situation. Pour favoriser des actions dont la portée est optimale, leur collaboration est une condition essentielle à la réussite des interventions.

Écoles qui présentent des besoins d'interventions spécifiques

Manifestations de violence ou d'intimidation	Écoles préscolaires et primaires	Écoles secondaires
Violence verbale	66 %	50 %
Violence physique	24%	13 %
Violence sociale ou discrimination	10 %	0 %
Intimidation	7 %	0 %
Vandalisme	0%	0 %
Vol ou taxage	0 %	13 %



Objectif 9

S'assurer que tous les établissements entreprennent une démarche de mise en œuvre des meilleures pratiques en promotion/prévention.

Conformément à l'entente prise avec les partenaires de la santé, toutes les écoles de la commission scolaire appliquent l'approche *École en santé*, ce qui signifie des pratiques efficaces de prévention et de promotion de la santé. Selon la recherche, cet apport contribue à la réussite des élèves. Ce sont des facteurs de protection.

Pour l'année 2016-2017, soixante-quatre actions et activités de diverses natures ont été réalisées dans les centres. Le centre de formation professionnelle Pozer travaille le volet sécurité de concert avec son conseil des élèves qui a eu une présentation de ce qu'est le comité SST et ses objectifs.

Le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC) se démarque par la rigueur déployée dans la gestion préventive qui se traduit par la responsabilisation de tous les acteurs. En intégrant les élèves dans la recherche de solutions pour diminuer les risques potentiels ou corriger des pratiques, l'équipe du centre de formation des Bâtisseurs favorise une vision proactive du sens critique des élèves face aux risques. Ce qui démarque les trois centres, c'est l'implication directe des élèves dans le volet sécurité.

ORIENTATION 5

S'assurer de la présence de conditions propices à l'apprentissage

Objectif 10

S'assurer de l'utilisation pédagogique des outils technologiques par l'ensemble des élèves et du personnel.

À la CSBE, l'intégration des technologies ne fait pas partie de l'innovation, mais plutôt de la culture organisationnelle.

En 2016-2017, seulement quelques tableaux interactifs ont dû être ajoutés, tellement la couverture était complète. Nos établissements peuvent donc tirer profit de 1 065 tableaux interactifs et de 39 projecteurs interactifs à des fins pédagogiques. C'est justement pour s'assurer que la pédagogie soit la visée première de l'intégration des TIC que de nombreuses formations et accompagnements leurs sont offerts. En ce qui a trait aux iPads, la CSBE en compte maintenant 1 585 mis à la disposition des conseillers pédagogiques, des enseignants et des élèves. Encore cette année, la plateforme web Netmath a permis à nos élèves de la 4^e année du primaire à la 4^e année du secondaire de profiter d'un soutien au développement

de leurs compétences en mathématique. Malgré le retrait de la subvention ministérielle pour l'acquisition de portables destinés aux enseignants, la CSBE a maintenu sa couverture en 2016-2017.

Nous avons donc toujours une large majorité de notre personnel enseignant (1 845) qui peuvent maximiser le potentiel de cet outil pour préparer et dispenser leur enseignement. En ligne, ce sont 2 806 élèves qui se sont connectés à la plateforme moodle.csbe.qc.ca pour bénéficier des avantages de l'apprentissage hybride au secondaire.



En 2016-2017, nous avons mis l'accent sur la robotique pédagogique et plus largement sur la programmation. Par le biais de ces apprentissages, nos élèves apprennent à raisonner, à essayer et à avoir le droit d'échouer et de corriger leurs erreurs pour atteindre des succès. Plus que l'engagement, le travail collaboratif et les TIC, ce sont des concepts de mathématique et de science qui sont abordés en robotique.

Les écoles de la CSBE ont mis à profit 362 trousseaux de robotique (120 trousseaux Wedo, 88 trousseaux EV3, 130 trousseaux NXT, 12 trousseaux BeeBot et 12 trousseaux Arduino). Quarante-trois enseignants ont participé à des formations spécifiques sur la robotique en 2016-2017. L'Amicale de robotique de la CSBE, filière de l'OBNL Zone 01, a attiré environ 240 participants à sa 2^e édition, cette fois ouverte aux élèves du secondaire en plus du primaire.

Objectif 12

Réaliser 15 nouveaux projets en innovation pédagogique par année.

En 2016-2017, les enseignantes et enseignants du secteur jeunes ont mené à bien 6 projets d'innovation pédagogique. Par le fait même, ils ont sollicité la collaboration de l'équipe des conseillères et des conseillers pédagogiques des Services éducatifs afin de développer et d'expérimenter des projets, tels que :

- Mettre en ligne l'épreuve de mathématique CST de 5^e secondaire
- Les fonctions exécutives : le jeu!
- La robotique
- La pleine conscience
- Évaluations en lien avec le référentiel en lecture
- Trousse de lecture « Lord of the flies »

À l'éducation des adultes, l'accent a été mis sur l'implantation du nouveau pédagogique. En effet, chaque journée pédagogique a été conçue de façon à outiller les enseignants pour qu'ils puissent réinvestir immédiatement les notions apprises à l'aide de différentes stratégies pédagogiques.

Les notions de partage, d'apprentissage dans l'action, de pédagogie, de modélisation et d'une approche qui fait sens, ont été présentes tout au long de ces journées.

En formation professionnelle, nous nous sommes questionnés sur les pratiques pédagogiques, que ce soit en sondant les élèves, en utilisant un tableau de bord pédagogique, à l'aide d'une communauté d'apprentissage professionnelle ou par l'implantation de nouveaux programmes d'études.

En formation professionnelle, lors des journées pédagogiques de commission, nous avons offert deux journées ayant pour titre l'Intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement de la compétence de l'élève dans sa spécialité. Lors de ces deux journées pédagogiques, l'objectif était de situer quelle technologie utiliser selon ce que l'enseignant veut enseigner et la façon dont il veut s'y prendre. De plus, nous avons permis aux enseignants de réaliser un projet concret à travers la formation et le coaching offerts. Les enseignants en secrétariat du centre de formation professionnelle Pozer et du centre de formation des Bâtisseurs ont déposé les compétences du nouveau programme en secrétariat sur la plateforme Moodle.

Pour l'éducation des adultes, nous avons privilégié une approche d'introduction des technologies à travers les journées pédagogiques. Lors de la conception du matériel pédagogique, les technologies sont utilisées selon les besoins et les approches pédagogiques choisies. Voici certaines des technologies ayant été touchées : Moodle, Facile Learning, Géogébra, Wiris et la conception de certaines vidéos.

Objectif 11

Offrir à tout le personnel un accompagnement diversifié.

Le module de consignment de l'accompagnement professionnel a été réutilisé. Rappelons qu'un accompagnement est un rôle-conseil qu'exerce un professionnel auprès du personnel enseignant. Nous avons établi un portrait des divers accompagnements réalisés.

Ce sont 7 069 accompagnements qui ont été compilés dans l'ensemble des écoles de la commission scolaire.

ILS SE DÉCLINENT COMME SUIVANT PAR RÉSEAU

Réseau	Nombre d'accompagnements
Abénaquis	465
Appalaches	330
Bélanger	644
Benoît-Vachon	1 719
Saint-François	822
Sartigan	2 427
Veilleux	662



La FP... Te former pour PERFORMER !



À l'éducation des adultes, les élèves ont eu la chance de vivre trois nouvelles formules de cours. La première consiste à offrir à 30 élèves du centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin, des ateliers pratiques en biologie. La seconde, développée par le centre d'éducation des adultes de Saint-Prospier, vise l'autonomie de l'élève en mettant l'accent sur le côté pratique des apprentissages en science et technologie tout en utilisant la plateforme Moodle. La troisième est l'élaboration d'une véritable démarche active de découverte pour l'enseignement de l'écriture dans le cours de français 3^e secondaire.

En formation professionnelle,

nous avons élaboré et expérimenté un nouveau modèle de formation en soudage-

montage s'inspirant du modèle dual allemand,

le modèle proposé étant sous forme d'alternance travail-études (ATE), c'est-à-dire 50 % d'apprentissage

en classe et 50 % en entreprise. De plus, les enseignants

des programmes Charpenterie-menuiserie et Électricité, du centre

de formation des Bâtisseurs et du centre de formation professionnelle Pozer,

se sont associés pour offrir à leurs élèves la possibilité d'apprendre en réalisant des

projets communautaires. Un partenariat entre le centre d'éducation des adultes Monseigneur-

Beaudoin et le centre de formation professionnelle Pozer a permis d'offrir une formation de mise

à niveau grammaticale aux élèves inscrits au programme Secrétariat.

Les élèves de francisation du centre d'éducation des adultes Monseigneur-Beaudoin ont eu la chance de bénéficier d'un partage linguistique et culturel avec les élèves du programme de Langues du Cégep Beauce-Appalaches, de la présence de bénévoles québécois dans les cours de francisation et de la création d'une chaîne YouTube.

ORIENTATION 6

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires chez certains groupes cibles, dont les EHDAA

Objectif 13

Augmenter de 4 % le taux de qualification des élèves en difficulté d'apprentissage dans les parcours de formation préparatoire au travail (FPT) et de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS).

	Situation de départ	2013	2014	2015	2016	2017
FPT 3	31,57 %	44,83 %	53,84 %	65,21 %	66,66 %	33,33 %
FMS	50 %	73,05 %	70 %	64,50 %	67,75 %	72,82 %

En juin 2017, se sont qualifiés neuf des vingt-sept élèves inscrits au parcours FPT 3. Pour le parcours du FMS, soixante-quinze élèves sur les cent trois inscrits au 30 septembre 2016 ont obtenu une qualification.

Au 30 septembre 2016, quarante-six élèves étaient inscrits dans les stages de nos passerelles donnés dans nos centres de formation professionnelle. Les élèves qui y participent développent des aptitudes au travail et reçoivent une qualification tout en poursuivant leurs apprentissages scolaires.

Cette année, notre équipe de conseillers pédagogiques en adaptation scolaire a travaillé en étroite collaboration avec les intervenants des divers regroupements d'enfants afin de favoriser l'implication et l'insertion de ces jeunes dans nos parcours qualifiants. Nous avons soutenu les enseignants et les milieux de stage dans la compréhension des particularités propres à chacun de ces jeunes afin de favoriser leur intégration et leur participation sociale. Comme prévu l'an dernier, nous poursuivons le soutien et le temps d'accompagnement des équipes des classes pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, principalement pour ceux en cheminement particulier où la motivation scolaire est un enjeu très important. Cela est nécessaire à la progression de ces enfants dans leur réussite éducative.

Objectif 14

Augmenter de 4 % le taux de persévérance des élèves en difficulté d'apprentissage dans les parcours de formation préparatoire au travail (FPT) et de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS).

	Situation de départ	2013	2014	2015	2016	2017
FPT 3	71,11 %	62,07 %	84,62 %	91,30 %	83,33 %	66,66 %
FMS	63,56 %	83,50 %	77,60 %	76,90 %	75,50 %	75 %

En FPT 3, douze des dix-huit élèves non qualifiés au 30 juin sont de retour pour un taux de persévérance de 66,66 %. Pour le FMS, sept des vingt-huit élèves non qualifiés sont de retour en FMS et quatorze autres sont de retour dans un autre volet pour un taux de persévérance de 75 %.

Chaque année, nous accompagnons des enfants dans leur milieu de stage, qu'il soit à l'interne ou à l'externe, afin de leur permettre de bien s'approprier le milieu et la tâche à effectuer. En procédant ainsi, nous facilitons la transition et diminuons les facteurs de risque d'abandon.

L'ajout de soutien ou la présence d'un personnel enseignant permet l'engagement de tous vers l'obtention d'une qualification. D'autres projets facilitent aussi l'intégration des jeunes, principalement sur les axes touchant le développement de la communication.



ENJEU

3

Une culture de collaboration impliquant tous les acteurs de la communauté

ORIENTATION 7

Soutenir le développement d'une culture de collaboration

Dans une recherche constante d'amélioration des services à rendre aux élèves, le Service des ressources humaines a mené ou a contribué à plusieurs actions auprès du personnel.

Nous avons poursuivi différentes activités en santé et mieux-être au travail en lien avec le plan d'action du comité santé et mieux-être de la CSBE.

Le Service des ressources humaines a aussi accompagné les directions d'école, de centre et de service dans l'appropriation des diverses conventions collectives, en offrant notamment une journée de formation sur les conventions collectives locales et les nouvelles conventions collectives nationales 2015-2020.

Des moyens furent développés tout au long de l'année afin de maximiser nos stratégies de recrutement, notamment en utilisant les médias sociaux et aussi en établissant des relations avec divers partenaires de la communauté, tels que les universités et les cégeps.

Objectif 15

Favoriser et valoriser le développement de communautés d'apprentissage professionnelles dans l'ensemble de nos établissements.

Cette année, deux groupes de formation ont débuté à la CSBE en lien avec le développement des communautés d'apprentissage professionnelles regroupant la Direction générale, des membres des Services éducatifs, des conseillères et des conseillers pédagogiques ainsi que les directions des écoles primaires et secondaires.



ACCOMPAGNER LES MILIEUX DANS UNE ORGANISATION EFFICACE AUX SERVICES EHDAA

Les conseillères et les conseillers pédagogiques en adaptation scolaire travaillent dans un esprit de concertation constant, principalement en lien avec les situations de comorbidité présentes chez certains de nos élèves. Cela permet d'accompagner adéquatement les milieux vivant de grandes vulnérabilités.

Dans le but d'améliorer nos pratiques, nous avons mis en place une table permettant à tous les conseillers pédagogiques (adaptation scolaire, primaire et secondaire) de se concerter sur divers dossiers communs. De plus, cette formule favorise le codéveloppement dans un esprit de partage et d'ouverture.

Notre équipe a poursuivi l'implantation du programme CAPS dans les milieux ainsi que la formation sur les mesures contraignantes. Finalement, les ponts de communication entre les diverses tables des professionnels nous assurent la transmission rapide des informations afin d'être plus efficaces et cohérents dans divers dossiers.

Objectif 16

Maintenir ou augmenter le taux de participation des parents à différentes activités.

Encore une fois, les familles ont été nombreuses à inscrire leurs enfants de 4 ans au programme Passe-Partout. Ce sont donc 84 % des 1 474 élèves inscrits en maternelle 5 ans qui avaient participé au programme l'année précédente.

Les familles du territoire de la CSBE ont encore pu profiter en 2016-2017 du programme LÉA, qui vise à développer le plaisir de lire tout en favorisant la relation parent-enfant. Ce sont donc 7 écoles qui ont offert de l'accompagnement aux parents à ce sujet.

POURCENTAGE DES PARENTS AYANT ASSISTÉ À LA REMISE DU BULLETIN DE LA 1^{re} ÉTAPE

	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017
Écoles primaires	97,1 %	96,4 %	97,7 %	96,5 %
Écoles secondaires	69,6 %	71,1 %	60,1 %	69,8 %
Total	86,5 %	87 %	83,8 %	87 %

PROJETS DE RECHERCHE

La CSBE a encore été très active dans le secteur de la recherche en éducation et se fait un mot d'ordre d'implanter une culture d'utilisation des données probantes dans ses établissements.

Que l'on parle de l'évaluation au préscolaire, des préférences d'apprentissage, du rôle des enseignants, des pratiques pédagogiques gagnantes, de l'apprentissage hybride, des interventions précoces dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, de la didactique des mathématiques ou des stratégies d'étude, la CSBE s'assure non seulement d'être au fait des avancées, mais aussi d'y participer activement à travers l'implication des Services éducatifs et de plusieurs enseignants.



Même si nous avons un taux de présence très élevé des parents à la remise des bulletins, nous avons été en mesure de passer de 83,8 % à 87 %.

Les parents nous disent qu'ils apprécient vraiment ces rencontres avec le personnel enseignant. Les échanges sont fructueux et permettent de conserver un lien étroit entre les familles et l'école, ce qui est primordial pour la réussite du plus grand nombre.

VOICI QUELQUES ACTEURS MAJEURS AVEC QUI NOUS MAINTENONS UNE COLLABORATION ACTIVE

- Association canadienne d'éducation
- Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)
- Université Concordia
- Université de l'Oregon
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR), campus de Lévis
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université Laval
- Université McGill
- Université de Sherbrooke

ORIENTATION 8

Valoriser l'éducation publique

Objectif 17

Maintenir ou augmenter les actions concertées avec les partenaires internes et externes.

ENTENTES SCOLAIRES-MUNICIPALES

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin favorise le développement des partenariats avec le monde municipal. En 2016-2017, plusieurs ententes ont été conclues afin de partager les équipements ou dans le cas d'urgences municipales.

PROMOTION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La CSBE effectue la promotion de ses établissements en ayant le souci constant de rejoindre ses différents publics. Elle utilise divers médias, tels que les journaux, les médias électroniques, la radio et la publicité dans les cinémas.

Plusieurs activités de valorisation des professions et métiers exercés dans le secteur de l'éducation ont été vécues par des élèves afin de les faire connaître davantage.



État de la situation financière

Au 30 juin 2017

ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse		1 078 196 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir		21 727 789 \$
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles		615 593 \$
Subvention à recevoir - financement		36 627 339 \$
Taxe scolaire à recevoir		1 130 463 \$
Débiteurs		2 199 046 \$
Stocks destinés à la revente		3 137 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		63 381 563 \$
PASSIFS		
Emprunts temporaires		1 000 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer		25 027 307 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles		2 416 760 \$
Revenus perçus d'avance		470 921 \$
Provision pour avantages sociaux		8 328 224 \$
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire		6 156 113 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		149 600 958 \$
Autres passifs		3 516 110 \$
TOTAL DES PASSIFS		196 516 393 \$
DETTE NETTE		(133 134 830) \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles		149 063 264 \$
Stocks de fournitures		807 268 \$
Charges payées d'avance		850 443 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS		150 720 975 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ		17 586 145 \$

État des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

> REVENUS	210 952 501 \$
> CHARGES	211 980 170 \$
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(1 027 669) \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	18 613 814 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	17 586 145 \$

Le rapport financier complet de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, vérifié par le Vérificateur général du Québec, se trouve sur le site Internet de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin à l'adresse : http://www.csbe.qc.ca/etats_financiers_RA1617.



Pourcentage des élèves sans retard scolaire à l'entrée dans un cycle

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Proportion des élèves du 1 ^{er} cycle (1 ^{re} et 2 ^e année)	99,3 %	99,3 %	99,2 %	98,5 %
Proportion des élèves du 2 ^e cycle (3 ^e et 4 ^e année)	92,2 %	93,8 %	93,1 %	93,4 %
Proportion des élèves du 3 ^e cycle (5 ^e et 6 ^e année)	86,6 %	89,5 %	88,5 %	90,5 %

Proportion des élèves qui passent au secondaire sans retard scolaire

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Proportion des élèves du 3 ^e cycle (5 ^e et 6 ^e année)	84,8 %	84,7 %	85,7 %	88,6 %

Proportion des élèves HDAA intégrés dans les classes ordinaires au primaire

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Proportion d'élèves intégrés	86,5 %	87,8 %	88,6 %	83,5 %



Proportion des élèves parmi l'ensemble des sortants du secondaire d'une année qui obtiennent un diplôme ou une qualification du secondaire

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Proportion d'élèves diplômés ou qualifiés	87,4 %	88,4 %	87,4 %	84,9 %

Proportion des élèves HDAA intégrés dans les classes ordinaires au secondaire

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Proportion d'élèves intégrés	48,7 %	49,6 %	50,6 %	65,3 %

Proportion des élèves qui se présentent à une épreuve et qui réussissent cette épreuve

	CSBE			QUÉBEC
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2015-2016
Épreuve de français	91,3 %	94,9 %	95,9 %	95,5 %
Épreuve du ministère	88,2 %	90,4 %	92,5 %	93,3 %



La mission du Service des ressources matérielles est de fournir un environnement sain et sécuritaire pour l'ensemble des occupants dans tous les bâtiments de la CSBE.

Pour ce faire, de multiples contrats de service doivent être octroyés tels l'entretien ménager, la tonte de pelouse, le déneigement, la vérification du bon fonctionnement des ascenseurs, etc. Le SRM effectue annuellement plus d'une cinquantaine d'appels d'offres afin d'octroyer des contrats de service à des entreprises spécialisées.

La somme des investissements que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) met à notre disposition nous permet de réaliser des projets qui touchent plusieurs bâtiments dans une année. La priorisation de ces projets respecte les directives du ministère qui demande de s'assurer de la bonne qualité de l'enveloppe des bâtiments, du bon fonctionnement des systèmes névralgiques tels chauffage, ventilation et électricité.

Pour la période de l'année 2016-2017, notre équipe a réalisé 112 projets majeurs d'investissements pour un montant total de 12 509 541 \$.

Les projets d'investissements que nous exécutons sont réalisés grâce aux mesures de financement suivantes :

- Réparation et transformation des bâtiments (RTB) (81 projets)
- Maintien et résorption du déficit d'entretien (Mesure 50620) (27 projets)
- Embellissement des cours d'école (Mesure 50530) (4 projets)
- Accessibilité des immeubles pour les personnes handicapées (Mesure 30850) (5 projets inclus à même un projet)

Voici donc deux projets qui illustrent bien les types de travaux que nous réalisons afin d'améliorer l'environnement des élèves.

Réfection et réaménagement – École Kennebec

Durant la dernière période de travaux estivale, nous avons effectué des réparations et des transformations majeures dans les deux bâtiments qui constituent l'école Kennebec. En plus d'améliorer grandement la performance des bâtiments, nous avons amélioré le fonctionnement des activités de l'école par l'optimisation des espaces disponibles.

Afin d'améliorer le confort des utilisateurs et de diminuer nos émissions de CO², nous avons procédé au remplacement du système de chauffage au mazout par l'installation de plinthes électriques.

La correction d'un mur de fondation a été nécessaire afin de stabiliser l'appui du mur extérieur qu'il soutenait. Dans le cadre de ces travaux, nous avons effectué la réparation de la maçonnerie sur l'ensemble des bâtiments et le remplacement des fenêtres.



Notre orientation nous pousse à réaliser des projets de grande envergure lors de travaux dans les écoles primaires. Nous tentons ainsi d'inclure le plus de travaux possible afin de réaliser une rénovation significative et complète du bâtiment. Par exemple, nous regroupons des travaux de remplacement de portes et fenêtres, la réfection complète des salles de toilettes, l'amélioration des vestiaires, le rejointoiement de la maçonnerie, etc.

La réfection complète des salles de toilette a également été réalisée à même ce projet.

Concernant le réaménagement, nous avons relocalisé le service de garde et réévalué l'utilisation des sous-sols, des espaces résiduels de rangement de l'ancienne salle de mécanique. Une fois réaménagés, nous avons, au bout du compte, augmenté le bâtiment de trois nouveaux locaux que l'école peut maintenant utiliser pour ses besoins. De plus, cette opération a permis de donner aux parents un accès beaucoup plus facile aux locaux du service de garde, tout en améliorant considérablement le stationnement et la circulation des véhicules.



Réaménagement de la cour d'école – École Lacroix

L'école Lacroix est l'une des écoles qui accueillent le plus grand nombre d'élèves de Saint-Georges. Même si cet établissement possède une grande cour d'école, la nécessité de fournir une infrastructure pour permettre de jouer au soccer de façon prolongée durant la période scolaire s'imposait.

L'école et la communauté se sont mobilisées afin de monter le financement d'un projet d'aménagement d'une partie de la cour en installant une surface de terrain synthétique. Ce terrain de petite dimension permettra aux élèves de pratiquer des sports à l'extérieur sur une plus grande période de l'année scolaire. De plus, ce type de surface permet, bien évidemment, de jouer au soccer, mais permet aussi plusieurs autres types d'activités, et ce, pour tous les groupes d'âge. L'installation de ce nouveau terrain a été permise grâce à la collaboration financière de l'école, de la communauté, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.



La réalisation d'un projet comme celui-ci démontre encore une fois la bonne collaboration qui existe entre tous les partenaires impliqués et notre souci constant d'offrir à nos élèves un environnement stimulant pour pratiquer des activités physiques de façon sécuritaire.



LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Afin de donner au Gouvernement du Québec un portrait exact des effectifs gouvernementaux, cette loi prévoit la transmission périodique par l'ensemble de ses organismes de leur niveau d'effectif et la répartition par catégorie d'emploi.

Nous pouvons remarquer que le nombre total d'heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 est inférieur de 43 151,75 heures à la cible fixée par le MEES pour la période correspondante lors de notre année de référence en 2014.

1 ^{er} JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014		
	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	177 483,03	104
2. Personnel professionnel	218 204,93	154
3. Personnel infirmier	0	0
4. Personnel enseignant	1 847 147,52	1 893
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 067 588,56	1 739
6. Agents de la paix	0	0
7. Ouvriers, personnels d'entretien et de service	155 159,47	160
8. Étudiants et stagiaires	0	0
Total	3 465 583,51	4 050

1 ^{er} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017		
	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	161 771,94	108
2. Personnel professionnel	210 813,14	161
3. Personnel infirmier	0	0
4. Personnel enseignant	1 844 497,86	1 849
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 064 476,41	1 652
6. Agents de la paix	0	0
7. Ouvriers, personnels d'entretien et de service	140 872,42	138
8. Étudiants et stagiaires	0	0
Total	3 422 431,77	3 908

Rapport de la Protectrice de l'élève

Mandat

J'ai assumé les fonctions de protectrice de l'élève à partir du 1^{er} juillet 2013 à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. Ceci est mon quatrième rapport annuel et le septième présenté au conseil des commissaires. Tel que prévu dans le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes par les élèves ou leurs parents (DG 02) en application de l'article 220.2 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q., c.1-13.3;2008), le rapport fait état du nombre et de la nature des plaintes reçues et traitées par la protectrice de l'élève pour l'année scolaire 2016-2017. Il fait aussi état des autres activités de la protectrice.

Rôle de la protectrice de l'élève

La protectrice de l'élève joue un rôle d'intermédiaire impartial à la commission scolaire et relève du conseil des commissaires. Elle n'est pas une employée de la commission scolaire puisqu'elle est engagée à titre de travailleuse autonome et n'est pas la représentante ou l'avocate de l'élève ou de ses parents. Son rôle est d'effectuer l'examen des plaintes qui lui sont soumises en considérant les droits et les préoccupations des parties concernées de manière objective et neutre. La protectrice de l'élève traite les plaintes des parents et des élèves qui ont épuisé les recours internes de règlement mis à leur disposition par la commission scolaire. Elle intervient principalement lorsque le responsable des plaintes a traité une plainte et que le traitement de cette dernière ou son résultat n'est pas jugé satisfaisant par le parent ou l'élève.

Plaintes traitées

Trois plaintes furent déposées cette année, l'une en septembre 2016, l'une en novembre et l'autre en février 2017. Elles furent cependant jugées non recevables, car le processus de règlement des litiges n'avait pas été respecté. En effet, les trois plaignants n'avaient pas porté leurs insatisfactions au responsable des plaintes de la commission scolaire. Aucune plainte ne fut jugée recevable cette année.

Interventions de la protectrice de l'élève

Hormis les interventions concernant le traitement des plaintes, la protectrice de l'élève reçoit des appels et des courriers électroniques de la part des parents, des élèves, des employés de la CSBE et aussi de la population. Dans le cadre de l'année 2016-2017, je relève trente-huit communications logées par ces personnes. Parmi celles-ci, huit communications portaient sur des demandes d'information générale quant à mon rôle et la procédure de plainte.

Trente communications concernaient davantage des interventions de type-conseil. Voici les trente activités en fonction des catégories de demandes.

Année 2016-2017

- Services aux élèves et les droits 1⁹/₃₀ soit 33 %
- Intimidation et violence 7³/₃₀ soit 23 %
- Suspension et discipline 3³/₃₀ soit 7 %
- Difficultés relationnelles 6³/₃₀ soit 20 %
- Transport scolaire 5³/₃₀ soit 17 %

Année 2015-2016

- Services aux élèves et les droits 1¹/₃₉ soit 28 %
- Intimidation et violence 1¹/₃₉ soit 28 %
- Suspension et discipline 5³/₃₉ soit 13 %
- Difficultés relationnelles 4³/₃₉ soit 10 %
- Transport scolaire 8³/₃₉ soit 21 %

Année 2014-2015

- Services aux élèves et les droits 9²/₂₆ soit 35 %
- Intimidation et violence 5²/₂₆ soit 20 %
- Suspension et discipline 4²/₂₆ soit 15 %
- Difficultés relationnelles 4²/₂₆ soit 15 %
- Transport scolaire 4²/₂₆ soit 15 %

Année 2013-2014

- Services aux élèves et les droits 3²/₂₇ soit 11 %
- Intimidation et violence 3²/₂₇ soit 7 %
- Suspension et discipline 3²/₂₇ soit 11 %
- Difficultés relationnelles 1¹/₂₇ soit 41 %
- Transport scolaire 8²/₂₇ soit 30 %

Conclusion

Je tiens à remercier encore cette année le personnel et les commissaires de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin avec qui j'ai communiqué. Tous m'ont offert une excellente collaboration et n'ont pas hésité à me transmettre toutes les informations dont j'avais besoin pour effectuer mon travail. Merci pour votre confiance au cours de ces années.

M^{me} Linda Larouche
Protectrice de l'élève



Prix d'excellence des réalisations dignes de mention

PRIX D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Lors du gala de son 15^e anniversaire, en octobre 2016, l'organisme Éducation internationale a attribué le prix du *Projet générateur de développement hors frontières* à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, pour son projet *Renforcement de la formation professionnelle* à Lima Nord, au Pérou. Ce projet, réalisé en collaboration avec les commissions scolaires de la Capitale et Marguerite-Bourgeoys, visait à améliorer les capacités institutionnelles de quatorze centres de formation, afin de favoriser le développement de cette région.

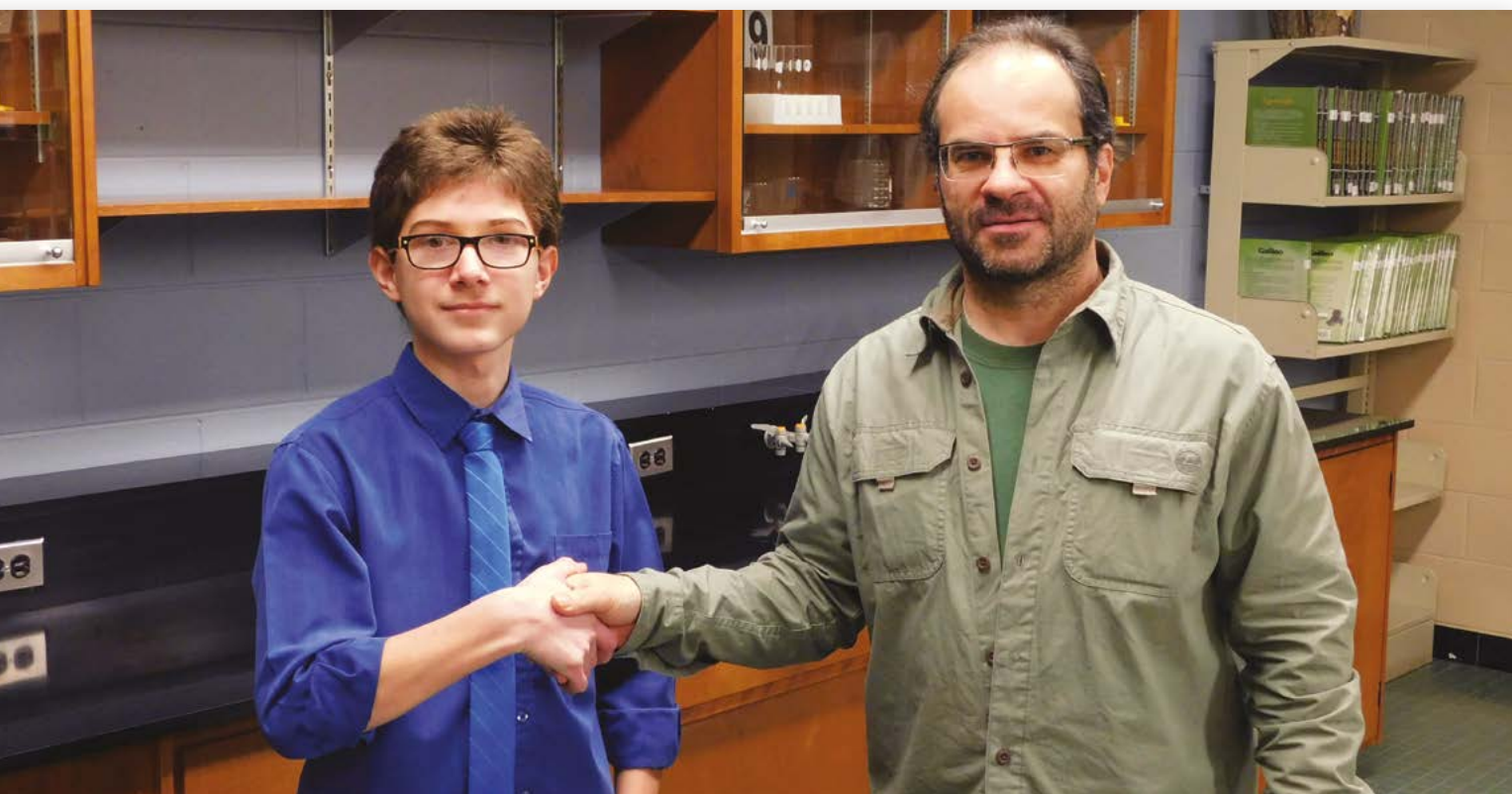


De gauche à droite :

M. André Poulin, gestionnaire à la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, président, M. Fabien Guiguère, directeur général adjoint et M. Yvan Gauthier, directeur général (par intérim) de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

DEUXIÈME PRIX AU CONCOURS DE CRISTAUX

Un élève de la polyvalente des Abénaquis, Travys Fauchon, s'est distingué lors de la Compétition nationale de croissance de cristaux organisée par l'Institut de Chimie du Canada à Ottawa. Elle se déroulait en octobre et novembre 2016. Le cristal qu'il a produit lui a valu la première place pour l'Est du Québec et la seconde à l'échelle de la province.



PRIX RECONNAISSANCE DU RCSCA

L'Atelier Veilleux, un projet mené à l'école secondaire Veilleux, de Saint-Joseph, a reçu un prix Reconnaissance lors du souper annuel du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches, le 11 mai 2017. Il s'agit d'un endroit où des élèves en Formation préparatoire au travail et en Initiation à la vie sociale et professionnelle vivent une expérience de travail qui les aidera à bien s'intégrer au marché de l'emploi.



De gauche à droite :

M. Normand Lessard, directeur général de la CSBE, M. Normand Poulin, enseignant, Mme Nancy Roy, directrice de l'école secondaire Veilleux, M. Frédéric Lessard, enseignant, M. Charles-Henri Lecours, président de la CSBE et M. Denis Langlois, président du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches.

LAURÉATS RÉGIONAUX DE OSENTREPRENDRE

Le projet *Les sens culinaires*, de l'école Curé-Beaudet de Saint-Éphrem, a été le lauréat régional de la catégorie Primaire 5^e et 6^e année, au Défi OSEntreprendre. Réalisé sous la responsabilité de M^{me} Nathalie Grenier, ce projet visait l'intégration de saines habitudes de vie. La remise des prix avait lieu le 27 avril 2017.



COUP DE CŒUR AU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Après avoir obtenu le titre d'École Coup de cœur Nestlé Pure Life, dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie, l'école L'Aquarelle de Saint-Bernard a profité de la Grande récompense les 17 et 18 juin 2017, ce qui signifie que toute l'école est invitée à une fin de semaine d'activités à Montréal.



MÉDAILLE D'OR AUX OLYMPIADES CANADIENNES DE LA FPT

Lors des Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, du 31 mai au 3 juin, Mélinda Poulin remporte la médaille d'or en Infographie. On la voit ici en compagnie de son enseignant et entraîneur Kevin Lachance. Deux autres élèves de la CSBE, Carl Perreault (Électricité) et Marc-André Audet (Usinage) se sont aussi signalés, avec des médailles d'argent.

UN DÉFI RELEVÉ
AVEC BRIO!

Le Grand défi Desjardins 2017, une randonnée à vélo entre la Floride et Saint-Georges qui s'est déroulée du 20 mai au 5 juin, a permis d'amasser une somme de 160 000 \$, pour réaliser des projets en lien avec les saines habitudes de vie dans 36 écoles de notre commission scolaire. À l'arrivée, le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, a tenu à remercier l'organisation du Grand Défi et tous les partenaires, à commencer par Desjardins. Il a également souligné la grande implication de M. Normand Lessard, directeur général de la CSBE, qui participait en tant que cycliste.



UNE 3^e POSITION POUR LE SERVICE DE GARDE DE LA HAUTE-BEAUCE

Le service de garde de l'école de la Haute-Beauce a obtenu une 3^e place au concours *Grande Fierté de la garde scolaire*, tenu par l'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS), le 28 avril 2017.



Ce projet consistait à apprendre aux enfants les notions de base de la couture, de façon à ce qu'ils puissent réaliser divers projets, comme la confection de bords de pantalons ou de chandails.



Élèves de l'école Fleurs-de-Soleil de Sainte-Justine

DEUXIÈMES À LA JOURNÉE DES MATHS

Des dizaines de milliers d'élèves des écoles primaires et secondaires du Québec participaient à la Journée des Maths, qui avait lieu au début du mois de mai 2017. Le groupe de 3^e année de la classe de madame Nathalie Lessard de l'école Fleurs-de-Soleil de Sainte-Justine a très bien performé en se classant en 2^e position sur environ 1000 classes! Un groupe de l'école primaire les Sittelles a pris la 5^e position de cette catégorie, alors qu'au classement des écoles secondaires, la polyvalente Saint-François terminait septième.

UN PRIX À L'EXPO-SCIENCES PANCANADIENNE

Après avoir remporté le bronze au niveau provincial, deux élèves de la polyvalente Saint-François se sont signalées lors de l'Expo-sciences pancanadienne, du 14 au 20 mai 2017. Leur kiosque sur les exoplanètes a en effet valu à Virginie Paquet et Rose Cloutier le prix de la Société royale d'astronomie du Canada, attribué parmi les kiosques touchant l'astronomie.



NOS COMMISSAIRES



Charles-Henri Lecours
Président du conseil des commissaires et du comité exécutif



Ghislaine Turmel
Vice-présidente du conseil des commissaires

- Saint-Odilon-de-Cranbourne
- Saint-Joseph-de-Beauce
- Saint-Joseph-des-Érables
- Saint-Jules
- Tring-Jonction
- Saint-Frédéric
- Saint-Séverin



Guy Paradis
Vice-président du comité exécutif

- Une partie de Saint-Georges Ouest



Sophie Boisvert
Membre du comité exécutif

- Une partie de Saint-Georges Est



Serge Boucher
Membre du comité exécutif

Représentant du comité de parents – primaire



Marc-Ange Doyon
Membre du comité exécutif

- Notre-Dame-des-Pins
- Une partie de Saint-Georges Est



Émanuelle Mathieu
Membre du comité exécutif

Représentante du comité de parents – EHDA



Nathalie Vachon
Membre du comité exécutif

- Scott
- Sainte-Hénédiène
- Sainte-Marguerite
- Frampton
- Saints-Anges
- Vallée-Jonction



Véronique Jacques
Représentante du comité de parents – primaire

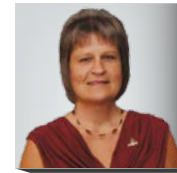


Steve Trachy
Représentant du comité de parents – secondaire



Clément Binet

- Une partie de Sainte-Marie



Berthe Poulin

- Sainte-Rose-de-Watford
- Saint-Louis-de-Gonzague
- Sainte-Aurélié
- Saint-Zacharie
- Saint-Prosper
- Saint-Benjamin



Claude Fortin

- Saint-Isidore
- Saint-Bernard
- Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- Saint-Patrice-de-Beaurivage
- Saint-Sylvestre



Pierre-Luc Hins

- Saint-Théophile
- Saint-Robert-Bellarmin
- Saint-Ludger
- Saint-Hilaire-de-Dorset
- Saint-Gédéon-de-Beauce
- Saint-Honoré-de-Shenley
- Saint-Martin
- Saint-René



France Lapointe

- Courcelles
- Saint-Évariste-de-Forsyth
- La Guadeloupe
- Saint-Ephrem-de-Beauce
- Saint-Benoît-Labre
- Lac-Poulin
- Une partie de Saint-Georges Ouest



Nancy Labbé

- Saint-Elzéar
- Une partie de Sainte-Marie



Jocelyne Larose

- Saint-Magloire
- Saint-Camille-de-Lellis
- Saint-Cyprien
- Sainte-Justine
- Lac-Etchemin
- Saint-Luc-de-Bellechasse
- Saint-Sabine



Martine Magnan

- Saint-Côme-Linière
- Saint-Philibert
- Une partie de Saint-Georges Est



Julitte Nadeau-Métivier

- Saint-Simon-les-Mines
- Beauceville
- Saint-Alfred
- Saint-Victor

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

Aucune plainte n'a été portée à ce comité durant la dernière année de sorte que le comité ne s'est pas réuni. Vous pouvez consulter le Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires à l'adresse suivante : www.csbe.qc.ca/ethique

DISTRIBUTION

Ce rapport annuel est disponible à toute personne qui en fait la demande auprès du Secrétariat général de la commission scolaire ou sur notre site Internet à : www.csbe.qc.ca/rapportannuel





UNE PASSION
POUR
L'ÉDUCATION



Commission scolaire de la
BEAUCE-ÉTCHEMIN
Ensemble *vers l'avenir*

1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7

Téléphone : 418 228-5541 ou 418 386-5541

www.csbe.qc.ca